MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 01.07.19 002526 CM

Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur la situation de Monsieur Tuna Altinel.

Soyez certain de la mobilisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur ce sujet difficile. Monsieur Altinel a ainsi été reçu par notre consul général à Istanbul le 3 mai dernier, quelques jours après la confiscation de son passeport. Son arrestation a fait l'objet le 13 mai d'une déclaration dans laquelle nous avons fait part de notre préoccupation. Nous y exprimions également notre attachement à la liberté universitaire et à la liberté d'expression et appelions la Turquie à respecter pleinement ses engagements en matière de droits de l'Homme et de libertés fondamentales. Depuis l'arrestation de Monsieur Altinel, notre consulat est en contact étroit avec son avocate.

La France suit avec la plus grande attention la situation des « universitaires pour la paix », dont fait partie Monsieur Altinel, signataires de la pétition de janvier 2016 sur la situation dans le sud-est de la Turquie.

Le Président de la République a exprimé directement et publiquement nos préoccupations relatives à la situation de l'Etat de droit lorsqu'il a reçu son homologue turc l'an dernier et a soulevé en particulier le cas des enseignants de l'université de Galatasaray signataires de cette pétition. J'ai évoqué directement auprès de mon homologue turc et publiquement en conférence de presse, la situation de Monsieur Altinel, lors de mon déplacement en Turquie le 13 juin dernier.

Il a ainsi été rappelé que la Turquie a librement souscrit des engagements européens et internationaux en matière de standards démocratiques et de respect des libertés fondamentales, et qu'elle doit les respecter. Le droit de chacun à la libre expression de ses opinions dans un cadre démocratique doit être intégralement garanti. Soyez assuré que nous continuerons à avoir sur ces sujets un dialogue exigeant avec les autorités turques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M Le Drian

Jean-Yves LE DRIAN

Monsieur Gilbert-Luc DEVINAZ
Sénateur du Rhône
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06